



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 8 juin 2017

Communiqué de presse

Le 8 juin marque la journée mondiale des Océans. Le thème retenu par l'UNESCO cette année 2017 est « Nos Océans, notre avenir ». L'océan offre à la Martinique des solutions innovantes et durables :

- **pour la formation et l'emploi de nos jeunes** avec l'ouverture en septembre d'une filière nautique au RSMA, avec la création d'une bourse de l'emploi maritime par le Cluster maritime de Martinique, avec 80 jeunes en formation à l'école de formation professionnelle de maritime (EFPMA) de Trinité ;
- **pour nos entreprises** avec le premier projet labellisé « plate-forme avenir pêche » qui permettra à un jeune marin-pêcheur de faire découvrir aux croisiéristes notre patrimoine maritime, avec le lancement d'un nouveau navire de pêche à haute performance énergétique, avec la création prochaine d'une interprofession des produits de la mer ;
- **pour nos transports** avec : ouverture de la ligne maritime Fort de France – Case Pilote et le lancement prochainement d'une ligne de cabotage inter-îles ;
- **pour notre culture**, avec la valorisation de nos traditions culinaires et de notre patrimoine maritime et sous marin avec, prochainement le transfert du phare de la Caravelle au Conservatoire du littoral qui assurera sa valorisation au profit de tous ;
- **pour nos besoins énergétiques**, avec la première autorisation de produire en mer de l'électricité provenant de l'énergie thermique des mers ;
- **pour approfondir la coopération** avec les îles voisines (projet interreg porté par l'Espace Sud, par exemple).

Afin d'aller encore plus loin dans la recherche de solution de transition d'origine maritime, le Conseil maritime du bassin des Antilles a installé sa commission « recherche marine » qui réunit notamment l'Université des Antilles, l'IFREMER et l'Agence Française pour la Biodiversité, avec pour ambitions de créer une bibliothèque unique des travaux de recherche et de fixer les priorités en matière de travaux de recherche pour les prochaines années. Plusieurs thèses sont en cours à la Martinique sur les sujets maritimes.

Par ailleurs, à l'occasion de la journée mondiale des Océans, la Direction de la Mer de Martinique en partenariat avec le Comité régional des Pêches, lance une opération visant à identifier et relever les déchets et encombrants en mer.

Chaque plongeur est invité à signaler la position des encombrants. Des opérations de nettoyage seront alors montées associant agents de l'administration de la mer, pêcheurs et plongeurs.

Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : [Prefet de la martinique](#)

D'ores et déjà une opération a été menée le mardi 6 juin 2017, plusieurs macro-déchets en matière plastique (épaves de nasses et matériels de pêche) ont pu être relevés par les équipes de la DM grâce à des signalements reçus (photo ci-dessous).

Toute personne découvrant des macro-déchets immergés est invitée à contacter la Direction de la Mer par courriel (dm-martinique@developpement-durable.gouv.fr) en précisant la date de la découverte, la nature du déchet, sa localisation précise (point GPS), ses dimensions et sa profondeur.

Il est rappelé que l'immersion de déchets en mer constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et de 18 000 euros d'amende (art. L. 218-48 du Code de l'Environnement).



Contacts réservés aux médias :

Nathalie CHAMPLONG 05-96-39-39-20 ou 06-96-28-34-42
nathalie.champlong@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93 –
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

L'Etat en Martinique

Sur internet : www.martinique.pref.gouv.fr
et sur Facebook : *Prefet de la martinique*